Formation I Audit I Conseil

# PROGRAMME DE FORMATION

## Sensibilisation aux risques liés aux Atmosphères Explosives (ATEX)

*V3 du 06/11/2026*

**PREREQUIS PUBLIC**

→ Aucun prérequis.
→ Personnel amené à se trouver en zone ATEX et susceptible d'intervenir ou de pénétrer dans une zone dangereuse mais n'intervenant pas sur du matériel et ne modifiant pas l'environnement de travail (personnel administratif, opérateurs de ligne, de process, personnel de nettoyage, contrôle qualité, …).

**DUREE**

7 heures

**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : apports théoriques, échanges interactifs, mise en situation, étude de cas.
- Matériel : équipements ATEX (de l'entreprise), affiches, pictogrammes.
- Ressources : normes ATEX, support de formation, livret INRS.
- Intervenant : Sapeur-pompier spécialisé dans les risques chimiques et radiologiques.

**EVALUATION**

- Test de positionnement.
- QCM.
- Exercice pratique.
- Questionnaire de satisfaction.

**SANCTION ET RECONNAISSANCE**

- Attestation de formation. L'attestation de formation permet à l'employeur de délivrer une autorisation interne ATEX.
- Passeport de prévention.
- Formation qualifiante.

**OBJECTIFS**

- Sensibiliser le personnel aux risques liés aux atmosphères explosives.
- Appréhender le principe du zonage ATEX afin de prévenir les risques.

Formation I Audit I Conseil

- Connaître et faire appliquer les procédures de prévention dans le cadre d'une exposition au risque ATEX.

## PROGRAMME

1) LA REGLEMENTATION ATEX
– Directive 1999/92/CE
– Directive 94/9/CE
– Directive 2014/34/UE
2) DEFINITION D'UNE ZONE ATEX
– Eléments générant une explosion
– LIE : Limite Inférieur d'Explosibilité
– LSE : Limite Supérieur d'Explosibilité
– Principe de fonctionnement d'une explosion
3) LE PRINCIPE DE ZONAGE DES ATEX
– Méthodologie de classement des zones
– Définition des principes de vapeur, gaz, brouillard
– Rôle des poussières dans le cadre des zones ATEX
– Conformité du matériel pour zone ATEX
4) LES MOYENS DE PROTECTION
– Equipements de Protection Collective
– Equipements de Protection Individuelle

## MODALITES & DELAIS D'ACCES

**En intra (4 à 10 participants d'une même entreprise) :**

- Planification au choix de l'entreprise (dates, horaires et lieu de formation).
- Les demandes sont traitées dans un délai de 48H.

**En inter (participants de plusieurs entreprises différentes) :**

- Inscription selon les sessions du planning inter-entreprises.
- Les demandes sont traitées dans un délai de 48H.

## FINANCEMENT

La formation peut être financée par :

- L'employeur
- L'OPCO
- Les fonds propres
- Les aides publiques et régionales

## ACCESSIBILITE

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Afin d'étudier la faisabilité ainsi que les mesures de compensation, merci de nous contacter.

| TARIFS | TAUX DE SATISFACTION | TAUX DE REUSSITE |
|---|---|---|
| Nous contacter | 92% | 100% |